

Lourdes, le 15 mai 2026

## Reprise des permanences des élus à Lourdes



**La Ville de Lourdes annonce la reprise des permanences des élus, un rendez-vous mensuel destiné à renforcer le dialogue avec les habitants.**

Organisées en mairie un vendredi par mois, de 9 h à 12 h, ces permanences permettent aux Lourdaises et aux Lourdais de rencontrer un élu municipal pendant 30 minutes afin d'échanger sur les sujets du quotidien, les projets de la ville ou toute question relevant de la vie locale (entretien des espaces, troubles de voisinage, sécurité routière, ramassage des ordures, informations sur les grands projets de la municipalité, etc.).

Afin de garantir un accueil de qualité et un temps d'échange adapté à chacun, les rencontres se déroulent uniquement sur rendez-vous.

**Contact presse, demande d'images en 72 ou 300 DPI :**  
**service-communication@ville-lourdes.fr / Tél. : 05 62 42 54 07**  
**Ville de Lourdes – 2, rue de l'Hôtel de Ville - 65100 Lourdes**  
**www.lourdes.fr**

**Trois possibilités sont proposées pour prendre rendez-vous :**

- par téléphone au 05 62 94 65 65 ;
- par mail à [cabinet@ville-lourdes.fr](mailto:cabinet@ville-lourdes.fr) ;
- directement en mairie, au 2 rue de l'Hôtel de Ville.

**Dates des prochaines permanences :**

- vendredi 5 juin 2026 ;
- vendredi 17 juillet 2026 ;
- vendredi 4 septembre 2026.

**Contact presse, demande d'images en 72 ou 300 DPI :  
[service-communication@ville-lourdes.fr](mailto:service-communication@ville-lourdes.fr) / Tél. : 05 62 42 54 07  
Ville de Lourdes – 2, rue de l'Hôtel de Ville - 65100 Lourdes  
[www.lourdes.fr](http://www.lourdes.fr)**

Désinscription : [service-communication@ville-lourdes.fr](mailto:service-communication@ville-lourdes.fr)